

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
de la Communauté de Communes Buëch Dévoluy**

Séance du : 12 avril 2021

Convocation du : 6 avril 2021

Le douze avril deux mille vingt et un, à 16 heures, le Conseil de la Communauté de communes, s'est réuni à La Roche des Arnauds sous la présidence de M. Michel RICOU-CHARLES, assisté de M. Gérard GRIFFIT, secrétaire.

Présents : Jean ROUSSEAU, Monique BARTHELEMY, Marie-Paule ROGOU, Alain MANIVEL, Michel RICOU-CHARLES, Dominique TRUC, Georges LESBROS, Rémy FREY, Fabien GASCARD, Maurice CHAUTANT, Roland AMADOR, Jean-François CONTOZ, Jean-Marie GUEYRAUD, Jean-Pierre BRIOULLE, Olivier REGORD, Christian GILARDEAU-TRUFFINET, Christian AUBERT, Jean BANAL, Françoise BELLANGER, Alain CAUSSE, Serge EYSSERIC, Gérard GRIFFIT, Bernadette SAUDEMONT.

Absents et excusés : Jacques FRANCOU, Françoise PINET, Alain BOYOD, Anne-Marie GROS, Laurent CELCE, Christiane ACANFORA, Roger AQUINO, Robert PAUCHON, Josette REVOUX, Mallorie BOURGOGNE, Jean-Claude VALLIER, Lamia CONTRUCCI, Claude DUBUT, Rajaa TOUSSAINT.

Pouvoirs : Jacques FRANCOU excusé a donné pouvoir à Christian AUBERT
Françoise PINET excusée a donné pouvoir à Jean-Pierre BRIOULLE
Anne-Marie GROS excusée a donné pouvoir à Gérard GRIFFIT
Laurent CELCE excusé a donné pouvoir à Alain MANIVEL,
Mallorie BOURGOGNE excusée a donné pouvoir à Maurice CHAUTANT
Lamia CONTRUCCI excusée a donné pouvoir à Gérard GRIFFIT
Claude DUBUT excusée a donné pouvoir à Christian GILARDEAU-TRUFFINET

ORDRE DU JOUR : Subvention d'équilibre au budget Développement Economique ZA

Afin de pouvoir équilibrer le budget annexe Economie-Zones artisanales, le président propose de verser une subvention d'équilibre du budget principal d'un montant de 125 000€. Il est rappelé que ce budget n'est pas de nature administrative, il s'agit d'un service public administratif (SPA) et de ce fait n'est pas soumis au principe d'équilibre financier défini par l'article L2224-1 du Code général des Collectivités Territoriales. Ce budget peut dès lors être subventionné par le budget général.

Après avoir apporté les précisions attendues, le Président soumet au vote cette proposition de versement de subvention d'équilibre.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, approuve à la majorité le versement de la subvention de 125 000 € du Budget Principal au budget annexe économique-zones artisanales.

Nombre de membres en exercice : 37			
Votants : 23 + 7 pouvoirs	Pour : 29	Abstention : 1	Contre : 0

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

005-200067445-20210412-De47_2021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 15/04/2021

Affichage : 16/04/2021

Ainsi fait et délibéré à La Roche des Arnauds, les jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président,



Michel RICOU-CHARLES